



Enquête Régionale 2019

Soins Oncologiques de Support

ETAT DES LIEUX BRETONS

Dernière date de mise à jour : 21.10.2020

Réseau Oncobretagne – CEM – Av. de la bataille Flandres Dunkerque – CS 44229 – 35042 RENNES Cedex
☎ : 02.99.25.32.75 ☎ : 02.99.25.30.12 ✉ : secretariat@oncobretagne.fr
N° SIRET : 798 627 246 000 19 www.oncobretagne.fr

Table des matières

Préambule	3
Méthodologie	3
Résultats : I. Contexte, Offre et Organisation des Soins Oncologiques de Support	4
1. Votre établissement comporte-t-il une organisation spécifique dédiée au Soins Oncologiques de Support ?	4
a. Si oui, type d'organisation spécifique SOS présente dans les établissements	4
b. Si non, quels acteurs sont sollicités ?	5
2. Quels sont les moyens dont dispose votre structure pour assurer les SOS ?	5
3. Codage des SOS	6
4. Existe-t-il dans votre établissement des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) dédiées aux SOS ? ...	7
5. Des réunions ou staffs non étiquetés RCP sur les SOS sont-ils intégrés dans votre établissement	8
6. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre établissement pour la mise en œuvre des soins de support ?	9
7. Avez-vous des consultations d'annonce au sein de votre établissement ?	10
8. Existe-t-il un protocole formalisé de surveillance et de suivi du patient pendant et après le cancer ?	11
9. Qui informe vos patients atteints de cancer de l'existence des SOS dans votre établissement ?	12
10. A quel stade de la maladie proposez-vous un accompagnement en SOS ?	13
Résultats : II. Types de Soins Oncologiques de Support disponibles	13
11. Quels soins de support proposez-vous aux patients au sein de vos établissements ?	13
11bis. Quels soins de support proposez-vous aux patients au sein de vos associations ?	15
ANNEXES	16
Annexe 1 : Modèle fiche d'identité des Soins Oncologiques de Support par structure et questions complémentaires .	16
Annexe 2 : Courrier de lancement de l'enquête SOS 2019	20
Annexe 3 : Questionnaire enquête SOS 2019	21
Annexe 4 : Etablissements et associations ayant répondu à l'enquête, par territoires de santé	25
Annexe 5 : Liste des tableaux et graphiques	26

Préambule

La prise en charge d'un cancer ne s'arrête pas au traitement de la maladie, elle est accompagnée de soins oncologiques de support. Ils sont définis comme l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de leur prise en charge. Ils se font en association avec les traitements spécifiques contre le cancer éventuellement mis en place.

Conformément à l'instruction N°DGOS/R3/INCa/2017/62 du 23 février 2017, et à la demande des participants de la 1^{ère} journée régionale des soins oncologiques de support qui a eu lieu à Rennes le 1^{er} mars 2019, le réseau OncoBretagne – en collaboration avec l'ARS Bretagne – a procédé à la réalisation d'un état des lieux approfondi de l'offre en soins oncologiques de supports en Bretagne.

Cet état des lieux devra aboutir à la mise en place d'un annuaire régional des soins oncologiques de support afin de permettre une meilleure visibilité et faciliter l'accès à ces soins. Cet annuaire sera mis en ligne. Pour cela, une fiche d'identité des Soins Oncologiques de Support a été créée et sera remise à chaque établissement répondant [ANNEXE 1].

Les résultats exposés ci-après seront présentés lors de la 2^{nde} journée régionale des soins oncologiques de support.

Méthodologie

L'enquête a été adressée par mail le 23 décembre 2019 [ANNEXE 2] sous forme d'un questionnaire [ANNEXE 3] aux établissements autorisés pour le traitement des cancers, aux comités départementaux de la ligue contre le cancer, aux associations de professionnels ou d'usagers ainsi qu'aux Plateformes Territoriales d'Appui à la Coordination pour un retour prévu le 31 janvier 2020.

Pour atteindre un taux de participation satisfaisant, plusieurs relances ont été organisées auprès des établissements et associations connues par Oncobretagne :

- Par mail : le 20 février 2020, le 15 juin 2020 et le 9 juillet 2020.
- Par téléphone : en février 2020, en avril 2020, en juin 2020 et en juillet 2020.

37 établissements autorisés ou associés (liste ARS 2017) ont été contactés : les relances ont permis de recueillir 100 % des réponses de ces établissements. Les 4 ligues contre le cancer ont répondu à l'enquête ainsi que 6 associations œuvrant sur le champ des SOS (Appui Santé Nord Finistère, Entraide Cancer Finistère, Appui Santé Pays de Brocéliande, Association Faire Face ensemble, Appui Santé Pays de Fougères, Association SINOO) [ANNEXE 4].

Le questionnaire déclaratif a été adressé sous deux formes :

- en ligne via un lien googlform,
- un fichier word.

Le questionnaire a été construit en 3 parties :

- I. Contexte, Offre et Organisation des SOS
- II. Types de soins de support disponibles

- III. Coordonnées

Il comporte 14 questions à choix multiples et 51 champs d'écriture libre. La disparité des réponses des champs libres n'a pas permis l'analyse de certaines questions.

Pour la première partie, I. Contexte, Offre et Organisation des SOS, seules les réponses des établissements de santé autorisés et associés seront analysées.

Résultats : I. Contexte, Offre et Organisation des Soins Oncologiques de Support

1. Votre établissement comporte-t-il une organisation spécifique dédiée au Soins Oncologiques de Support ?

21 établissements ont répondu Oui

15 établissements ont répondu Non

1 établissement a déclaré ne pas être concerné

a. Si oui, type d'organisation spécifique SOS présente dans les établissements

Tableau 1 : Nombre d'établissements déclarant avoir une organisation spécifiques SOS dans les établissements par territoire de santé (TS)

TS	DISSPO Département Interdisciplinaire des Soins de Support pour le Patient en Oncologie	Service dédié	Guichet unique comme un secrétariat	Organisation transversale avec 1 ou plusieurs personnes dédiées (IDEC par exemple)	Document d'information avec les coordonnées des professionnels assurant les SOS	Autres
N° 1		2	1	4	2	
N° 2		1	1	2	3	le repérage du besoin éventuel d'accès aux SOS est effectué dès la consultation infirmière en pré-op
N° 3		1	1	3	1	ligue contre le cancer, YSAE
N° 4				2	2	
N° 5	1		2	3	4	
N° 6				1	1	
N° 7					1	EMSP-EMG, équipe douleurs
N° 8				1		
TOTAL	1	4	5	16	14	

1 établissement a déclaré ne pas disposer d'organisation spécifique en précisant : « Il n'y a pas d'organisation dédiée aux SOS. Cependant, les patients ont accès à l'information par l'intermédiaire de la carte de visite du service, des affichages, des flyers à disposition dans les salles d'attente. Chaque patient reçoit en consultation d'infirmière un classeur de liaison avec ces informations. »

b. Si non, quels acteurs sont sollicités ?

Tableau 2 : Acteurs sollicités déclarés en dehors d'une organisation spécifiques SOS par TS

TS	Si non, quels acteurs sollicitez-vous?
N° 1	Coordination des différents intervenants par la cadre de santé (socio esthéticienne, reflexologue, Massothérapeute, APA)
N° 4	Association Pat'Plo
N° 5	Secteurs de soins palliatifs quand transfert nécessaire, psychologue en interne à l'établissement
	Autre organisation: lors de la consultation d'annonce par l'IDE, il y a une présentation des soins de support au patient: proposition de séances avec un psychologue, d'un passage de l'IDE addictologue, assistante sociale, passage systématique du médecin nutritionniste, conseils esthétiques donnés par l'IDE en fonction des effets secondaires du protocole de chimiothérapie suivi (protection des ongles, soins pour la perte des cheveux, soins spécifiques pour la peau), livret de La Ligue contre le cancer remis.
	Ligue contre le Cancer, Associations de patients du territoire
	Site internet
N° 6	Professionnels référents sur les pôles : kiné, psychologue, diététicienne, assistante sociale. Il y a sur la neurochirurgie des moyens identifiés en assistante sociale
	Diététicienne, psychologue, stomathérapeute, kinésithérapeute, IDE consultations d'annonce, IDE éducation thérapeutique
	La ligue contre le cancer, acteurs du pôle médecine (assistante sociale, diététicienne, psychologue, équipe mobile de SP)
N° 7	Equipe Mobile de soins Palliatifs
	Réfèrent les patients aux autres structures environnantes qui offrent des SOS
	CAP Santé - La ligue contre le cancer
	Les acteurs des soins de support sont intégrés à l'équipe d'hémo oncologie en ce qui concerne : la psychologue, la socio esthétique, l'hypnose, l'activité physique adaptée. La diététicienne et l'assistante sociale sont identifiées mais ne dépendent pas du service (équipe transversales hospitalières). L'équipe mobile de soins palliatifs (médecins, IDE, psycho, hypnose...) est un autre interlocuteur. Projet de développement des soins de support en onco thoracique.
N° 8	Organisation au niveau du GHT
	Sollicitation d'autres professionnels internes ou externes à la structure : Socio esthéticienne 1 jour/semaine en HDJ Chimiothérapie et USP Equipe Mobile de Soins Palliatifs diététicien psychologue
	Associations de bénévoles (clown en USP, JAMALV, ligue contre le cancer)

2. Quels sont les moyens dont dispose votre structure pour assurer les SOS ?

17 établissements ont déclaré ne pas disposer de budget dédié aux équipes/intervenants SOS, soit 46% des établissements répondants ;
 12 établissements ont déclaré disposer d'un budget dédié aux équipes/intervenants SOS ;
 7 établissements n'ont pas répondu à cette question ;
 1 établissement a déclaré n'être pas concerné.

L'analyse de ces données est toutefois à approfondir puisque plusieurs établissements ayant répondu non, ou n'ayant pas répondu à cette question ont déclaré dans la suivante bénéficier d'une MIG AQT¹ ou autres sources de financement.

¹ AQT : Actions de Qualité Transversale des pratiques de Soins en cancérologie

Tableau 3 : sources de financement des SOS au sein des établissements

Nombre d'établissement ayant déclaré un budget dédié aux SOS	MIG AQTS	Fonds propres/activité	Dons	Subvention ARS (hors MIG AQTS)
13	14	11	5	4

3 établissements percevant la MIG AQTS ont déclaré ne pas avoir de budget précis dédiés aux équipes. Sur les 35 établissements émergeant à la MIG AQTS, 13 ont déclaré ne pas avoir de budget dédié aux SOS, et 5 n'ont pas répondu à la question.

Seuls 14 des établissements percevant la MIG AQTS l'ont déclaré comme source de financement des SOS lors de l'enquête.

1 établissement percevant la MIG AQTS n'a pas répondu à l'enquête.

3. Codage des SOS

Tableau 4 : Nombre de structures par territoire de santé déclarant disposer d'un codage spécifique SOS

TS	Oui /nb établissements répondants
N° 1	3 /7
N° 2	2 /3
N° 3	0 /3
N° 4	2 /4
N° 5	2 /9
N° 6	0 /4
N° 7	1 /5
N° 8	1 /2
Total général	11 /37

Dans le territoire de santé n°1, 3 établissements sur 7 déclarent disposer d'un codage spécifique pour les SOS.

Seuls 30% des établissements codent leurs actes de SOS.

Tableau 5 : Déclarations des types d'actes codés et du codage retenu, le cas échéant

Nombre de réponses	Quels sont les actes codés ?	Commentaires
1	Soins de support réalisés par les IDE auprès du patient, des familles et contacts téléphoniques; traçabilité également des soins de support de la psychologue, assistante sociale et diététicienne	Recueil dans un tableau mis à disposition au DIM
2		Soins de support formalisés et organisés en hôpitaux de jour
3	Z 515 (Soins palliatifs), Z 508 (Soins impliquant d'autres moyens de rééducation)	
4	CS (APA), diagnostic dénutrition et prise en charge par assistance sociale et psychologue (traçabilité dans le DPI)	Les professionnels essaient de tracer au maximum leurs activités.
5	Tous les soins de support sont tracés mais aucune valorisation financière n'est possible	
6		Les interventions des SOS sont intégrées dans le codage des LISP en HTC Oncologie

7	HSLF001, HSLF002, HSLF003 _ HSLD001, HSLD002 _ E440, E441, E43, R63...	Les soins de support tracent leurs actions dans le dossier patient
8	Actes de kinésithérapie, de lymphologie, actes IDE douleur, prise en charge nutritionnelle (cotation DIM _ séjour hospitalier)	tous les actes sont gratuits pour les patients
9	Codage Z713 (dénutrition)	Les cas de dénutrition sont codés, cependant, il est le même pour l'ensemble des patients de la structure (non dédié à l'oncologie) Notre établissement a une autorisation pour la chirurgie carcinologique. Nous n'avons pas de service oncologique. Outre les actes de la diététicienne, il n'y a pas d'autres actes de codés
10	Diététicienne, psychologue, assistante sociale, EMSP	Certaines activités ne sont pas codées mais néanmoins tracées (consultation d'annonce infirmière)
11	La consultation multidisciplinaire est codée au code CS	La socio esthéticienne, la diététicienne et le psychologue ne codent pas leurs interventions

Le codage des soins de support, lorsqu'il existe au sein des établissements, est très disparate d'un établissement à l'autre.

Seuls 5 établissements indiquent des codages précis du PMSI.

Un établissement déclare être intéressé pour connaître les différentes modalités de codage des soins de support.

4. Existe-t-il dans votre établissement des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) dédiées aux SOS ?

95% d'établissements autorisés à traiter le cancer ont déclaré ne pas disposer de réunions de concertation pluridisciplinaires dédiées SOS.

Deux établissements déclarent que des RCP sont organisées :

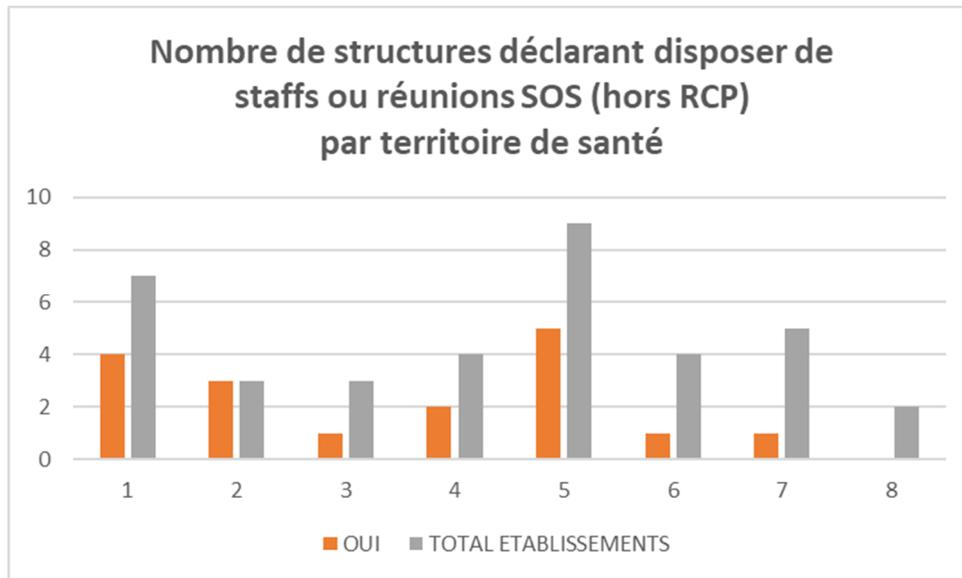
- par le staff de soins palliatifs, composé d'une « équipe médicale et paramédicale, psychologue, kiné, etc. » ;
- via la « RCP en USP/HDJ chimiothérapie. »

Une association et une ligue ont déclaré disposer de RCP dédiées aux SOS composées comme suit :

- Les membres du bureau de l'association, en concertation avec les intervenants déjà sollicités
- Assistante sociale, psychologues, sexologue, socio esthéticienne, service prévention

5. Des réunions ou staffs non étiquetés RCP sur les SOS sont-ils intégrés dans votre établissement

Graphique 1 : Nombre de structures déclarant disposer de staffs ou réunions SOS (hors RCP), par territoires de santé



Sur le territoire de santé n°6, 1 établissement a déclaré disposer de staffs ou réunions SOS (non RCP). 3 établissements n'ont pas répondu à cette question (TS n° 1, 5 et 7).

46% d'établissements déclarent disposer de staff ou réunions SOS non RCP.

Tableau 6 : Organisation des staffs ou réunions SOS (non RCP) et professionnel.les y participant

Quelle organisation ?	Quels professionnels bénévoles participent ?
1 staff de médecine et chimio hebdo pluridisciplinaire	équipe IDE/AS, cadre, psychologue, diététicienne, conseillère sociale, stomathérapeute, médecins
Réunion hebdomadaire pluridisciplinaire le mardi	médecins, psychologue, kinésithérapeute, assistante sociale, IDE, AS, cadre de santé
staff éthique hebdomadaire, pluridisciplinaire	praticien responsable du patient, responsable de service, IDE, AS, Soins de support (psychologue, assistante sociale, socio esthéticienne, IDE douleur, référents palliatifs)
Staffs en médecine oncologique et en soins palliatifs en présence des soins de support	Assistante sociale, diététicienne, psychologue, art-thérapeute, socio-esthéticienne + équipe soignante
staff une fois par semaine, discussion sur 2 situations de patient	équipe HDJ (IDE, AS, Médecin, cadre), EMASP
premier mardi du mois, présentation de situations de soins qui posent difficultés aux soignants, échanges sur les situations et propositions	Toute l'équipe paramédicale, psychologues et médecins du DISSPO + présence des médecins ou soignants des équipes des services de soins ou de radiothérapie. Ouvert à toute personne qui aurait besoin d'analyser une situation de soins problématique (exemple : hôpital de semaine avec un AJA et présence d'une infirmière libérale) Trouver des solutions de prises en charge
Staff hebdomadaire.	Praticiens, IDE, Cadre, AS, Assistante sociale, Psychologue, Diététiciennes, musicothérapeute.
Réunions hebdomadaires de synthèse	professionnels de soins de support du service parcours cancer avec participation ponctuel d'un oncologue

autres staff hors soins pallia plus courts	Médecin + IDE + AS + Psycho + Diététicienne
staff de médecine tous les mardis	Médecin référent, soignants (IDE + ASQ), cadre de servie ayant un DIUSP
staffs hebdomadaires	Equipe mobile des soins palliatifs, assistante sociale, diététicienne et psychologue
Staff organisé par le réseau La Brise (soins palliatifs) sur la pédiatrie. Dans les unités de soins, sont organisés des staffs d'équipes pluri professionnelles auxquels participent des professionnels des soins de support... Il y a également des réunions organisées par OBAJA pour les adolescents et jeunes adultes	Personnels médicaux et paramédicaux psychologues, assistantes sociales, diététiciennes notamment dans des services dédiés, aumônerie, représentants d'associations en hémato adulte par ex, patients
staff de soins palliatif hebdomadaire, staffs hémato et onco hebdomadaires	médecins, IDE, AS, psychologue, assistante sociale, diététicienne, EMSP, HAD, médecins de l'unité résidentiel de soins palliatifs du GHT
Comité de Cancérologie annuel	IDE de consultation d'annonce, IDE stomathérapeute, AS reflexologue, responsable qualité, les médecins sont invités, Cap autonomie santé, responsable de service référente oncologie
STAFF Dénutrition régulier	Un staff entre médecins et diététiciennes est organisé
Synthèse pluridisciplinaire hebdomadaire	
Deux fois par semaine en HTC (mardi et mercredi de 9h30 à 10h)	Présence de la psychologue, de l'EMSP, de l'assistante sociale en fonction des problématiques des patients évoqués en staff.

6. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre établissement pour la mise en œuvre des soins de support ?

26 établissements sur 37 ont répondu à cette question en déclarant que les principales difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des SOS sont liées à :

- Manque de ressources humaines dédiées – pour 12 établissements
- Absence ou manque de financement – pour 11 établissements
- Organisation des SOS non suffisamment structurée (difficulté de coordination avec l'ensemble des acteurs, défaut d'informations, multiplicité de médecins prescripteurs, difficulté à capter les patients, ...) – pour 8 établissements
- Nombre d'interventions trop limité pour mise en place de SOS au sein de l'établissement – pour 2 établissements
- Locaux inadaptés – pour 2 établissements

Un établissement déclare n'avoir rien à signaler sur cette question.

10 établissements ayant répondu à l'enquête n'ont pas répondu à cette question.

Les autres structures ayant répondu à l'enquête (4 Ligues et 6 associations) déclarent les difficultés principales liées à :

- La disponibilité – pour 1 structure

- L'information qui devrait être faite en amont par les professionnels de santé, semble de plus en plus inexistante. Situation qui devrait s'aggraver avec la mise en place de l'ambulatoire et de l'HAD – pour 1 structure
- Insuffisance du budget global dédié à l'accompagnement des patient.es adhérent.es – pour 1 structure

1 structure se déclare non concernée. 6 autres n'ont pas répondu.

7. Avez-vous des consultations d'annonce au sein de votre établissement ?

Tableau 7 : Temps dédié aux consultations d'annonce médicales et paramédicales

Consultations	Oui	Non	Non com	Temps dédiés
Médicales	28	7	2	Le temps est difficilement mesurable. Consultations réalisées pour 7 établissements par des praticiens libéraux, 4 déclarent qu'elles sont réalisées « selon le besoin », 12 répondent que ce n'est pas évaluable ou ne répondent pas, 5 établissements indiquent des temps entre 150 h annuelles et 1.5 ETP mensuel.
Paramédicales	33	3	1	Temps dédiés allant de 0,05 ETP à 2 ETP : psy, IDE, manipulateur radio

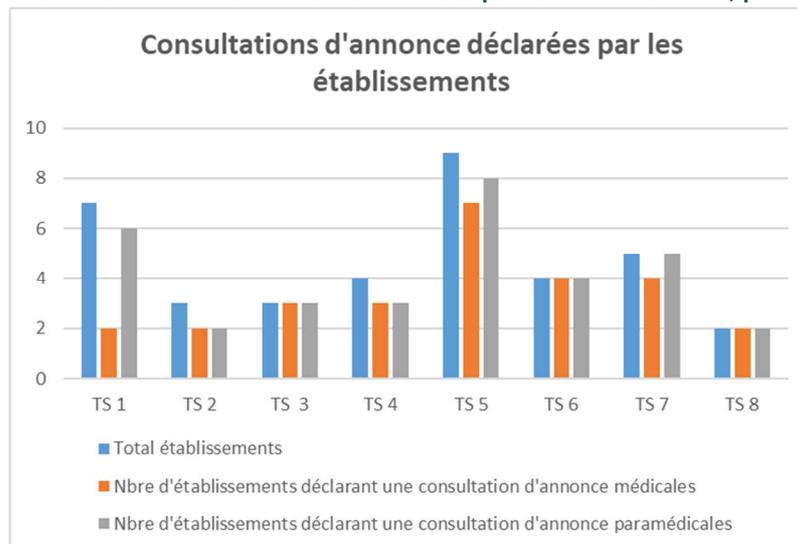
Le temps dédié aux consultations d'annonce paramédicales est quantifié dans 90% des cas par les établissements.

Seules 18% des consultations d'annonce médicale déclarées sont quantifiées.

A noter qu'un seul établissement déclarant une consultation médicale ne bénéficie pas de consultation paramédicale. 97% des établissements ayant une consultation d'annonce médicale bénéficient également d'une consultation d'annonce paramédicale.

5 établissements ayant déclaré ne pas avoir de temps « structuré » dédié à la consultation d'annonce médicale déclarent une consultation d'annonce paramédicale. 2 établissements déclarent n'avoir aucune consultation d'annonce.

Graphique 2 : Nombre de consultations d'annonce déclarées par les établissements, par territoires de santé



Sur le territoire de santé n°3, les 3 établissements de santé du territoire déclarent disposer d'une consultation d'annonce médicale et d'une consultation d'annonce paramédicale. Sur le territoire de

santé n°5, sur 9 établissements, 7 déclarent disposer d'une consultation d'annonce médicale, et 8 déclarent disposer d'une consultation d'annonce paramédicale.

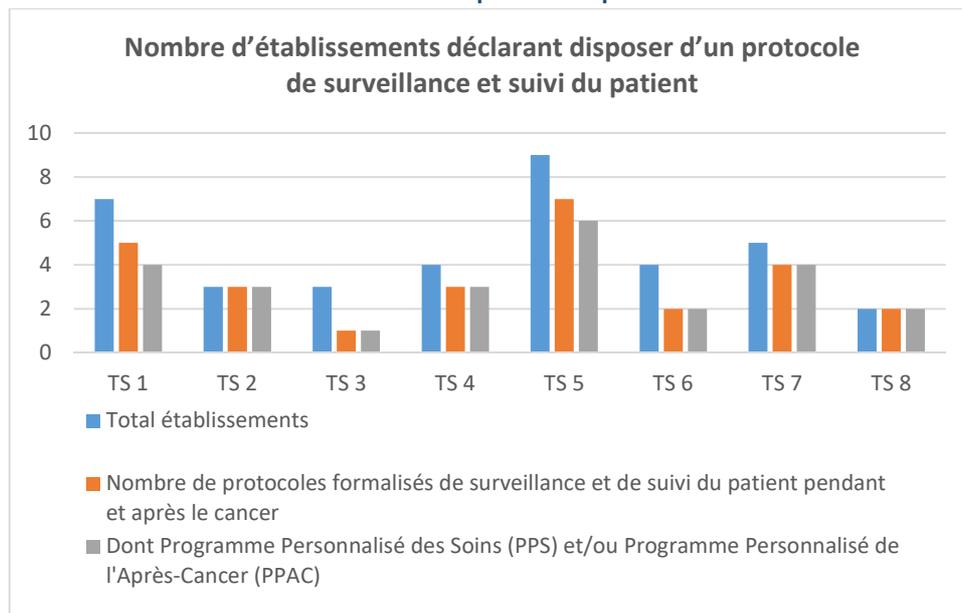
8. Existe-t-il un protocole formalisé de surveillance et de suivi du patient pendant et après le cancer ?

27 établissements déclarent disposer d'un protocole formalisé de surveillance.

7 établissements déclarent ne pas en disposer.

3 établissements n'ont pas répondu à cette question.

Graphique 3 : Nombre d'établissements déclarant disposer d'un protocole de surveillance et suivi du patient



Au sein du territoire 7, sur 5 établissements répondants, 4 ont déclaré utiliser un protocole formalisé de surveillance et suivi du patient pendant et après le cancer, qui s'avère être le PPS ou le PPAC. Au sein du territoire 1, sur 7 établissements répondants, 5 ont déclaré utiliser un protocole formalisé de surveillance et suivi du patient pendant et après le cancer, dont 4 utilisent le PPS ou le PPAC.

73% des établissements (soit 27 établissements) déclarent disposer de protocole de surveillance et suivi du patient pendant et après le cancer. 93% d'entre eux utilisent le PPS ou le PPAC.

Autres protocoles utilisés par 7 établissements :

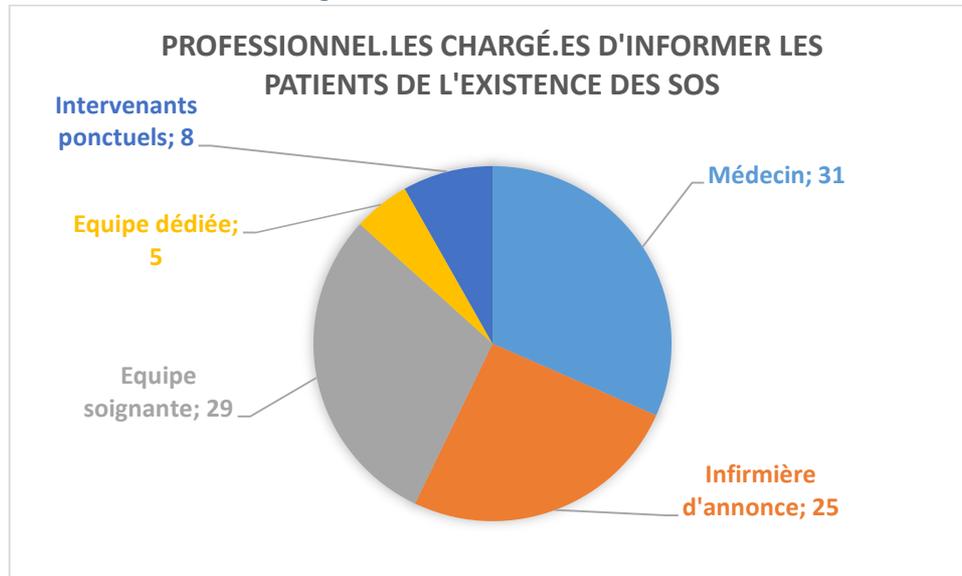
- Suivi téléphonique ou numérique en lien avec le PPS
- Evaluation à distance par téléphone par l'IDE en fonction du protocole suivi par le patient
- Protocole interne défini
- Plateforme de suivi informatisée pour le suivi de certaines pathologies
- Logiciel de suivi des effets secondaires des traitements remplis par le patient et transmis à l'IDE de coordination pour certains parcours

A noter qu'un établissement précise que le PPS est remis au début du traitement par le médecin, suivi par l'IDE d'annonce. Cependant, ceci n'est pas uniforme sur l'ensemble des spécialités et le programme après cancer n'est pas développé.

9. Qui informe vos patients atteints de cancer de l'existence des SOS dans votre établissement ?

4 établissements n'ont pas répondu à cette question.

Graphique 4 : Professionnel.les en charge de l'information SOS



31 établissements déclarent que le médecin informe de l'existence des SOS au sein de l'établissement, soit 91% des établissements répondants.

29 établissements déclarent que la totalité de l'équipe soignante est chargée d'informer les patients de l'existence des SOS.

Autres professionnel.les chargé.es de l'information des patients de l'existence des SOS :

- L'ensemble de l'équipe (salariés et bénévoles) – pour 1 établissement
- IDEC – pour 2 établissements
- Psychologue – pour 3 établissements
- Associations de soutien aux patients (dont Ligue Contre le Cancer) – pour 4 établissements
- Equipe dédiées IDE Soins palliatifs – pour 1 établissement
- Kiné – pour 1 établissement
- Secrétaire – pour 3 établissements
- Manipulateurs – pour 1 établissement

10. A quel stade de la maladie proposez-vous un accompagnement en SOS ?

5 établissements n'ont pas répondu à cette question.

Tableau 8 : stade auquel est faite la proposition des SOS dans le parcours patient

	Nbre établissement	% de répondants
Au stade de la prise en charge initiale de la maladie uniquement	3	9%
Au moment du diagnostic uniquement	1	3%
Au stade métastatique ou palliatif uniquement	2	6%
Au moment du diagnostic ET au stade de la prise en charge initiale de la maladie	1	3%
Au stade de la prise en charge initiale de la maladie ET au stade métastatique ou palliatif	1	3%
Tout au long du parcours	24	75%
Total répondants	32	1

75% des établissements répondants déclarent proposer des SOS tout au long du parcours patient.

Résultats : II. Types de Soins Oncologiques de Support disponibles

11. Quels soins de support proposez-vous aux patients au sein de vos établissements ?

1 établissement n'a pas répondu à cette question.

Tableau 9 : Nombre d'établissement ayant déclaré des soins de support socles et complémentaires par territoire de santé

Territoires de santé	SOS SOCLES					SOS COMPLEMENTAIRES				
	DOULEUR _ALGOLOGIE	DIÉTÉTIQUE _NUTRITION	ACCOMPAG NEMENT PSYCHOLOGI QUE pour le patient	ACCOMPAG NEMENT PSYCHOLOGI QUE_Pour l'entourage	ACCOMPAG NEMENT SOCIAL ET ADMINISTRATIF	HYGIENE DE VIE_TABAC, ALCOOL, HYGIENE, SOINS DENTAIRES..	ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE	SOUTIEN DES PROCHES _ ACCOMPAG NEMENT DES AIDANTS	FERTILITÉ	SEXUALITÉ
TS 1	4	6	7	7	6	3	4	4	1	1
TS 2	2	3	3	3	3	2	3	3	1	1
TS 3	3	3	3	1	2	1	1	1	1	2
TS 4	4	4	4	4	3	2		2		1
TS 5	6	7	6	6	6	6	6	3	4	3
TS 6	3	4	4	4	3	1	1	2		
TS 7	2	2	4	3	2	4	1	2		
TS 8	2	2	2	2	2	2	2	2		1
TOTAL	26	31	33	30	27	21	18	19	7	9

Les 3 établissements autorisés ou associés du territoire de santé n°2 déclarent disposer de soins de support en diététique.

3 établissements déclarent disposer de l'ensemble des 10 SOS socles et complémentaires sur les territoires 2, 3 et 5.

21 établissements disposent d'au moins 6 propositions de SOS.

Tableau 10 : Répartition des autres soins de support au sein des établissements par territoire de santé

Autres soins de supports	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	TOTAL
Accompagnement retour au travail			1		2		1		4
<i>Médecine chinoise</i>		1	2	1					4
<i>Acupuncture</i>		2	1	1					4
<i>Stomathérapie</i>	4	2	3	1	5	2	4	1	22
<i>Ostéopathie</i>		2			2				4
<i>Othophonie</i>	1	1		1	1		1	1	6
<i>Olphactothérapie</i>					1				1
<i>Hypnose</i>	1	3	2	1	4	2	2	1	16
<i>Kinésithérapie</i>	5	3	2	1	5	2	2	2	22
<i>Aromathérapie</i>	2	2		2	3	1	1	1	12
<i>Atelier collectif ou individuels bien-être</i>	3	2	2	3	4	1	2	1	18
<i>Auriculothérapie</i>			1						1
<i>Education thérapeutique</i>	4	1	1		4	2		2	14
<i>Ergothérapie</i>	1	1			1				3
<i>Groupes de paroles</i>	1	1	1	1	2			1	7
<i>Esthétique ou socio-esthétique</i>	6	3	2	3	5	3	4	2	28

4 établissements du territoire de santé n°1 proposent de la stomathérapie.

L'auriculothérapie est proposée dans 1 établissement breton. L'esthétique ou la socio-esthétique est le seul SOS « autre » proposé dans tous les territoires, au sein de 28 établissements bretons.

3 établissements n'ont pas répondu à cette question.

Tableau 11 : Autres soins de support non identifiés dans l'enquête au sein des établissements par territoire de santé

Autres SOS en établissements	
TS 1	Aumonerie
	Pédicure
	Réflexologie plantaire , massothérapie
TS 2	Orientation des patient vers entraide cancer qui organise les autres ateliers, pas sur site pour le moment (0,75ETP pour 2 sites).
	aumonerie
TS 3	Aumonerie
TS 4	Bénévoles d'associations :
	- Faire Face Ensemble (présence, distribution de café et collations en HDJ)
	- La Ligue : Espace d'accueil « L'Escale » au sein du service d'HDJ-présences de bénévoles
	- JALMALV : présences de bénévoles en HTC
	Autres :
	- Aumônerie
	- Harpe-thérapie
Association du service :	
- A financé l'aménagement des salons famille (table, canapé, espace enfants, réfrigérateur...)	
- Met à disposition des familles du café, des gâteaux,...	
- Matériel de divertissement pour les patients/famille : tablettes, lecteur DVD, radio/CD	
- Fauteuils roulants de confort	
TS 5	Aumônerie
	Projets en cours de mise en place de soins de support en collaboration avec les services de soins, la radiothérapie et la radiologie interventionnelle, le bloc opératoire et de la chargée de communication :
	o Casque de musicothérapie,
	o Casque virtuel,
	o Aménagement des chambres de curiethérapie avec l'aide d'une désigner,
o Mise en place d'ateliers créatifs dans les salles d'attente de radiothérapie,	
o Projet en collaboration avec une patiente pour la mise en place de « kit confort » pour les soins en HDJ	
o Jardin thérapeutique en collaboration avec l'association Cécile Etoile,	
o Travail sur la communication auprès des patients sur les soins de support...	
Musique, atelier d'écriture, des associations interviennent en hématologie adulte et enfants.	
TS 6	Cancer de la prostate: rdv en binôme avec un ancien patient opéré d'un cancer de la prostate avec un kinésithérapeute.
TS 7	Aumonerie
	intervention des bénévoles/ association si besoin

Un service d'aumônerie est déclaré comme proposé dans 6 territoires de santé sur 8.

11bis. Quels soins de support proposez-vous aux patients au sein de vos associations ?

Tableau 12 : Répartition au sein des associations des soins de support socles et complémentaires par territoire de santé

TS	SOS SOCLES					SOS COMPLEMENTAIRES				
	DOULEUR _ ALGOLOGIE	DIÉTÉTIQUE _ NUTRITION	ACCOMPAGN EMENT PSYCHOLOGI QUE pour le patient	ACCOMPAGN EMENT PSYCHOLOGI QUE Pour l'entourage	ACCOMPAGN EMENT SOCIAL ET ADMINISTRAT IF	ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE	HYGIENE DE VIE, TABAC, ALCOOL, HYGIENE, SOINS DENTAIRES..	SOUTIEN DES PROCHES _ ACCOMPAGN EMENT DES AIDANTS	FERTILITÉ	SEXUALITÉ
TS 1	1	1	2	1	2	1		1		
TS 2						1		1		
TS 4		2	2	2	2	2	1	2		1
TS 5			2	1	1	1		2		
TS 6								1		
TS 7		1	1	1		1				
TOTAL	1	4	7	5	5	6	1	7	0	1

1 structure n'a pas répondu à cette question. Aucune structure ne propose de SOS sur la fertilité.

Tableau 13 : Répartition des autres soins de support au sein des autres structures par territoire de santé

TS	Accompagn ement retour au travail	Atelier collectif ou individuels bien-être	Esthétique ou socio- esthétique	Groupes de paroles	Groupe de parole pour l'entourage	Groupe de parole pour le patient	Hypnose
TS 1			1	1			
TS 2		1	1	1		1	
TS 4		1	1	1	1	1	
TS 5		1	1	1	1	1	
TS 7	1	1	1	1			1
TOTAL	1	4	5	5	2	3	1

5 structures n'ont pas répondu à la question.

Une même association peut proposer plusieurs types de soins de support

ANNEXES

Annexe 1 : Modèle fiche d'identité des Soins Oncologiques de Support par structure et questions complémentaires

FICHE ETABLISSEMENT SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT

NOM ETABLISSEMENT

Coordonnées :

Territoire de santé n°

Autorisation(s) * :

Etablissement(s) associé(s) pour la chimiothérapie * (liste non-exhaustive) :

Consultations d'annonce :

Consultations d'annonce médicales existantes : OUI/ NON

Temps estimé dédié :

Consultations d'annonce paramédicales existantes : OUI/NON

Temps estimé dédié :

Soins de support socles existants dans l'établissement :

Liste des soins de support socles déclarés

Soins de support complémentaires existants dans l'établissement :

Liste des soins de support complémentaires déclarés

Autres soins oncologiques de support :

Liste des autres soins de support déclarés

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

A retourner avant le 15 décembre 2020 à m.lacoste@oncobretagne.fr

1. SOS SOCLES PROPOSES PAR L'ETABLISSEMENT

SOS SOCLES	ETP dédiés déclarés	Précisez ETP dédiés exclusivement à la cancérologie (si possible)	Fonctions associées déclarées	File active déclarée	File active totale de l'établissement	File active cancérologie de l'établissement	Lieu où le soin de support est réalisé <i>(Si le soins est réalisé dans la structure ou par des partenaires extérieurs)</i>	Commentaires
Douleur, Algologie								
Diététique, Nutrition								
Accompagnement psychologique pour le patient et l'entourage								
Accompagnement sociale et administratif								

2. SOS COMPLEMENTAIRES PROPOSES PAR L'ETABLISSEMENT

SOS COMPLEMENTAIRES	ETP dédiés déclarés	Précisez ETP dédiés exclusivement à la cancérologie (si possible)	Fonctions associées déclarées	File active déclarée	File active totale de l'établissement	File active cancérologie de l'établissement	Lieu où le soin de support est réalisé <i>(Si le soins est réalisé dans la structure ou par des partenaires extérieurs)</i>	Commentaires
Activité physique et adaptée								

Hygiène de vie, Tabac, Alcool								
Soutien des proches, accompagnement des aidants								
Fertilité								
Sexualité								

3. Contacts

Personne(s) contact(s) ayant répondu à la première enquête :

Mail(s) :

Autre(s) personne(s) contact à ajouter ayant répondu à l'enquête :

Nom, prénom :

Fonction :

Mail :



Réseau Régional de Cancérologie de Bretagne

Président : Dr Joël CASTELLI

Equipe de Coordination :

Dr Daniela NIMUBONA, Médecin Coordinateur

Mme Morgane KERJARREC, Chef de Projet

Mme Hélène GAREL, Assistante de Coordination

23/12/2019

*Etablissements autorisés pour le traitement des cancers
Comités départementaux de la ligue contre le cancer
Associations de professionnels ou d'usagers
Plateformes Territoriales d'Appui à la Coordination*

Objet : Etat des lieux sur l'offre et l'accès aux Soins Oncologiques de Support (SOS)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'instruction N° DGOS/R3/INCa/2017/62 du 23 février 2017, et à la demande des participants lors de la 1^{ère} journée régionale des soins oncologiques de support qui a eu lieu à Rennes le 1^{er} mars 2019, la réalisation d'un état des lieux approfondi sur l'offre et l'accès en soins oncologiques de supports en Bretagne est une action attendue par l'ensemble des acteurs (professionnels du soin et de la coordination ainsi que les tutelles). Ainsi, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, le Réseau Régional de Cancérologie Oncobretagne a inscrit cette action sur son programme d'actions 2019/2020.

En 2018-2019, une première enquête avait été réalisée afin d'avoir un petit aperçu sur l'existant et en perspectives de l'organisation de la 1^{ère} journée régionale SOS. Malheureusement, très peu de structures avaient répondu à cette enquête et d'autres n'avaient pas reçu le questionnaire. De plus, les réponses se limitaient à la liste des SOS existants sans aucune quantification que ce soit en termes de ressources humaines dédiées ou du nombre de patients qui en bénéficient (file active).

Le questionnaire de cette nouvelle enquête a été construit en se basant sur les réponses apportées par les répondants à la première enquête ainsi que les informations renseignées par les établissements dans les dossiers d'autorisation pour traiter les cancers.

Cette année, nous bénéficions d'un peu plus de contacts grâce au répertoire des associations ayant participé à la 1^{ère} journée SOS, mais cette liste (ci-jointe) n'est probablement pas exhaustive. Nous vous remercions de nous faire part des structures manquantes le cas échéant.

Souhaitant présenter les résultats de cette enquête à l'occasion de la 2^{ème} journée régionale SOS qui aura lieu le 6 mars 2020 à Vannes, nous vous saurons gré de répondre à cette enquête d'ici le 31 janvier 2020.

Vous remerciant d'avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos meilleures salutations.

Dr. Joël CASTELLI,
Président du réseau Oncobretagne

M. Dominique PENHOUIET,
Directeur adjoint, ARS Bretagne

Annexe 3 : Questionnaire enquête SOS 2019



QUESTIONNAIRE – LES SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORTS EN BRETAGNE

I. Contexte, Offre et Organisation des Soins Oncologiques de Support.

1- Votre établissement comporte-t-il une organisation spécifique aux Soins Oncologiques de Support (SOS) ?:

Oui Non

➤ Si oui (cochez/choix multiples) :

- DISSPO (Département Interdisciplinaire des Soins de Support des Patients en Oncologie)
- Service dédié
- Guichet unique comme un secrétariat
- Organisation transversale avec 1 ou plusieurs personnes dédiées (IDEC par ex.)
- Un document d'information avec les coordonnées des professionnels assurant les SOS
- Autres, précisez :

➤ Si non,

Quels acteurs sollicitez-vous ?

2- Quels sont les moyens dont dispose votre structure pour assurer les SOS ?

• Budget précis spécifiquement dédié aux équipes/intervenants SOS : oui non

• Sources de financement pour les SOS (cochez/choix multiples) :

- MIG AQTS
- Fonds propres/activité
- Dons
- Subventions ARS
- Autres, précisez :

3- Un codage spécifique des actes de SOS est-il en cours dans votre structure ? : oui non

➤ Quels sont les actes codés ? :

➤ Commentaires :

Dr. Donavine NIMUBONA, médecin coordinateur – Réseau Oncobretagne - d.nimubona@oncobretagne.fr – 02 99 25 32 82

4- Existe-t-il dans votre établissement des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires dédiées aux SOS ?

Oui Non

➤ Si oui,

○ Quelle organisation ?

○ Quels professionnels/bénévoles participent ?

.....

5- Des réunions ou staffs non étiquetés RCP sur les SOS sont-ils intégrés dans votre établissement ?

Oui Non

➤ Si oui,

○ Quelle organisation ?

○ Quels professionnels/bénévoles participent ?

.....

6- Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre établissement pour la mise en œuvre des soins de support ?

.....

.....

.....

7- Avez-vous des consultations d'annonce au sein de votre établissement ?

Médicales : Oui Non Temps estimé dédié (ETP) :

Paramédicales : Oui Non Temps estimé dédié (ETP) :

8- Existe-t-il un protocole formalisé de surveillance et de suivi du patient pendant et après le cancer ?

Oui Non

➤ Si oui,

Par le Programme Personnalisé de Soins et/ou par le Programme Personnalisé de l'Après-Cancer

Autres, précisez :

9- Qui informe vos patients atteints de cancer de l'existence des SOS dans votre établissement ?

Médecin

Infirmière d'annonce

Equipe soignante

Dr. Donavine NIMUBONA, médecin coordinateur – Réseau Oncobretagne - d.nimubona@oncobretagne.fr – 02 99 25 32 82

- Equipe dédiée
- Intervenants ponctuels
- Autres, précisez :

10- A quel stade de la maladie proposez-vous un accompagnement en SOS ?

- Au moment du diagnostic
- Au stade de la prise en charge initiale de la maladie/initiation du traitement
- Au stade métastatique ou palliatif
- Tout au long du parcours

II. Types de soins de support disponibles ou offerts par les professionnels de votre structure ou prestataires conventionnés avec votre structure.

11- Pouvez-vous à ce jour proposer les soins de support ci-dessous aux patients dans votre établissement ?
(Que ce soit avec des équipes internes ou des intervenants extérieurs) :

Les 9 soins de support socles :

- Douleur /Algologie
 - Si oui, détails de l'offre : ETP dédiés : Fonction associée¹ : File active/an :
- Diététique/Nutrition
 - Si oui, détails de l'offre : ETP dédiés : Fonction associée : File active/an :
- Accompagnement psychologique : pour le patient lui-même ? pour l'entourage ?
 - Si oui, détails de l'offre : ETP dédiés : Fonction associée : File active/an :
- Accompagnement social et administratif
 - Si oui, détails de l'offre : ETP dédiés : Fonction associée : File active/an :
- Activité Physique Adaptée (APA) :
 - Si oui, détails de l'offre : ETP dédiés : Fonction associée : File active/an :
- Hygiène de vie (tabac, alcool, soins dentaires, ...)
 - Si oui, détails de l'offre : ETP dédiés : Fonction associée : File active/an :
- Soutien des proches/accompagnement des aidants
 - Si oui, détails de l'offre : ETP dédiés : Fonction associée : File active/an :
- Fertilité
 - Si oui, détails de l'offre : ETP dédiés : Fonction associée : File active/an :
- Sexualité
 - Si oui, détails de l'offre : ETP dédiés : Fonction associée : File active/an :

¹ Fonction associée : Profession des personnes intervenantes : psychologue, infirmiers, médecins, nutritionniste, diététicienne, etc.

Autres soins de support

- Accompagnement retour au travail
- Acupuncture
- Aromathérapie
- Ateliers collectifs ou individuels de bien-être : *soins relaxants, modelage, massage, yoga, sophrologie, réflexologie plantaire, art-thérapie, etc.*
- Auriculothérapie
- Education thérapeutique
- Ergothérapie
- Esthétique ou Socio-esthétique/image de soi : coiffeurs, Perruquier, ...
- Groupes de parole : pour l'entourage ? pour les patients ?
- Hypnose
- Kinésithérapie
- Médecine chinoise Précisez :
- Olphactothérapie
- Orthophonie
- Ostéopathie
- Stomathérapie
- Autre : aumônerie, etc. Précisez :

Commentaire général :

.....
.....

III. Le remplissage de ce questionnaire est assuré ou coordonné par : (Cette précision nous permettrait de revenir vers vous en cas de besoin d'informations complémentaires et pour réaliser la cartographie)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Mail :

Structure de rattachement :

Dr. Donavine NIMUBONA, médecin coordinateur – Réseau Oncobretagne - d.nimubona@oncobretagne.fr – 02 99 25 32 82

Annexe 4 : Etablissements et associations ayant répondu à l'enquête, par territoires de santé

TS	Structure de rattachement	Type de structure
TS 1	Appuisanté nord Finistère - PTA/DAC	Autres
	Clinique Pasteur-Lanroze	Etablissement autorisé en cancérologie
	Clinique de la Baie de Morlaix	Etablissement autorisé en cancérologie
	CH des Pays de Morlaix	Etablissement autorisé en cancérologie
	CHRU BREST	Etablissement autorisé en cancérologie
	Calibrest - CFRO	Etablissement autorisé en cancérologie
	Ligue contre le cancer 29	Ligue
	Clinique Keraudren Grand Large	Etablissement autorisé en cancérologie
	Centre de Perharidy Roscoff	Etablissement autorisé en cancérologie
TS 2	Clinique Saint-Michel Saint-Anne, Polyclinique Quimper Sud	Etablissement autorisé en cancérologie
	Entraide Cancer Finistère	Autres
	CH Douarnenez	Etablissement associé en cancérologie
TS 3	CH de Cornouaille	Etablissement autorisé en cancérologie
	Polyclinique de la porte de L'Orient	Etablissement autorisé en cancérologie
	CH Bretagne Sud - CHBS	Etablissement autorisé en cancérologie
TS 4	Clinique du Ter	Etablissement autorisé en cancérologie
	CH Ploërmel Alphonse Guérin	Etablissement autorisé en cancérologie
	Asso Faire Face ensemble	Autres
	Hôpital privé Océane	Etablissement autorisé en cancérologie
	Ligue contre le cancer 56	Ligue
	Centre d'oncologie St Yves	Etablissement autorisé en cancérologie
TS 5	CH Bretagne Atlantique - CHBA	Etablissement autorisé en cancérologie
	Ligue contre le cancer 35	Ligue
	Clinique mutualiste de la Sagesse	Etablissement autorisé en cancérologie
	Polyclinique St-Laurent	Etablissement autorisé en cancérologie
	Hôpital Privé Sévigné	Etablissement autorisé en cancérologie
	CHP Saint-Grégoire	Etablissement autorisé en cancérologie
	SCM Centre Oncologie St Vincent (sites de radiothérapie St Grégoire et St Malo)	Etablissement autorisé en cancérologie
	Centre Eugène Marquis	Etablissement autorisé en cancérologie
	Appui Santé Pays de Brocéliande - PTA/DAC	Autres
	Appui Santé Pays de Fougères - PTA/DAC	Autres
	CH VITRE	Etablissement autorisé en cancérologie
	CHRU RENNES	Etablissement autorisé en cancérologie
CH Fougères	Etablissement autorisé en cancérologie	
TS 6	Clinique de la Cote d'Emeraude	Etablissement autorisé en cancérologie
	Clinique du Pays de Rance	Etablissement autorisé en cancérologie
	CH René Pleven Dinan	Etablissement associé en cancérologie
	Association SINO	Autres
	CH Saint Malo	Etablissement autorisé en cancérologie
TS 7	Centre Armoricaïn de Radiothérapie, d'imagerie médicale et d'Oncologie - CARIO	Etablissement autorisé en cancérologie
	Polyclinique du Trégor	Etablissement autorisé en cancérologie
	CH LANNION	Etablissement autorisé en cancérologie
	Ligue contre le cancer 22	Ligue
	CH Saint-Brieuc	Etablissement autorisé en cancérologie
	CH Guingamp	Etablissement autorisé en cancérologie
TS 8	Polyclinique de Kério	Etablissement autorisé en cancérologie
	CH Centre Bretagne - CHCB	Etablissement autorisé en cancérologie

Annexe 5 : Liste des tableaux et graphiques

TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre d'établissements déclarant avoir une organisation spécifiques SOS dans les établissements par territoire de santé (TS)

Tableau 2 : Acteurs sollicités déclarés en dehors d'une organisation spécifiques SOS par TS

Tableau 3 : sources de financement des SOS au sein des établissements

Tableau 4 : Nombre de structures par territoire de santé déclarant disposer d'un codage spécifique SOS

Tableau 5 : Déclarations des types d'actes codés et du codage retenu, le cas échéant

Tableau 6 : Organisation des staffs ou réunions SOS (hors RCP) et professionnel.les y participant

Tableau 7 : Temps dédié aux consultations d'annonce médicales et paramédicales

Tableau 8 : stade auquel est faite la proposition des SOS dans le parcours patient

Tableau 9 : Nombre d'établissement ayant déclaré des soins de support socles et complémentaires par territoire de santé

Tableau 10 : Répartition des autres soins de support au sein des établissements par territoire de santé

Tableau 11 : Autres soins de support non identifiés dans l'enquête au sein des établissements par territoire de santé

Tableau 12 : Répartition au sein des associations des soins de support socles et complémentaires par territoire de santé

Tableau 13 : Répartition des autres soins de support au sein des autres structures par territoire de santé

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Nombre de structures déclarant disposer de staffs ou réunions SOS (non RCP), par territoires de santé

Graphique 2 : Nombre de consultations d'annonce déclarées par les établissements, par territoires de santé

Graphique 3 : Nombre d'établissements déclarant disposer d'un protocole de surveillance et suivi du patient

Graphique 4 : Professionnel.les en charge de l'information SOS